

## Le personnel ATOSS

(Administratifs, Techniciens, Ouvriers de Service et de Santé)

C'est l'ensemble des personnels non enseignants qui travaillent dans le collège. Ils assurent :

**l'Accueil** (des élèves, des parents, des personnes extérieures à l'établissement) ;

**Le bon fonctionnement des organes de sécurité** de l'établissement ;

**L'entretien** (maintenance, réparation, entretien du cadre de vie des élèves) ;

**La restauration** (élaboration des menus, préparation et service des repas, entretien du matériel et des locaux) ;

**Le secrétariat** : le secrétariat d'intendance (comptabilité, dossiers d'aide à la demi pension, encaissements...) et le secrétariat de direction (inscriptions, demandes de cartes de transport, bourses, certificats de scolarité...)

Pour toutes les questions relatives à la scolarité au collège, les élèves et les parents peuvent se renseigner auprès des secrétaires.

**Le secrétariat est ouvert de 7 h 45 min à 18 h sans interruption.**

## La demi-pension

Ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis, elle accueille 820 élèves. Chaque élève demi-pensionnaire bénéficie d'un casier gratuit pour lui éviter un cartable trop lourd.

Les tarifs sont fixés par année civile :

1<sup>er</sup> trimestre 2015 : 114, 24 €

2<sup>e</sup> trimestre 2015 : 116, 96 €

3<sup>e</sup> trimestre 2015 : 152, 32 €



A titre exceptionnel (pour raison d'emploi du temps, inscription à un club, à l'UNSS, formation de délégués) les élèves externes peuvent prendre leur repas à la demi-pension moyennant l'achat d'un ticket (3,39 euros). Les élèves demi-pensionnaires possèdent une carte qui est gratuite lors de l'inscription. Si en cours d'année cette carte est perdue, cassée elle devra être remplacée au prix de 4,50 euros.

## Bourses et aides

A la mi septembre, des informations sont données concernant les aides qui peuvent être apportées aux familles (bourse des collèges, bourse départementale, aide à la demi pension du Conseil Général, fonds social des cantines).

## La Coopérative

La coopérative prend en charge certains déplacements effectués par les professeurs et leurs classes ainsi que les achats de matériel et livres (bibliothèque). Elle permet de limiter la participation demandée aux familles.

La coopérative est alimentée par la participation volontaire des familles et différentes actions menées par les élèves et leurs professeurs.

Cette année, la cotisation est de 11 euros.

## Les sorties pédagogiques

De nombreuses sorties pédagogiques viennent compléter les programmes : Histoire/Géographie, S.V.T., Education musicale, 3e DP3, SEGPA, Canterbury (pour l'ensemble des classes de 6e)...

De plus, des voyages pédagogiques sont organisés dans le cadre des sections européennes (Royaume-Uni pour la section européenne Anglais ; échange avec Madrid pour la section européenne Espagnole) ; échange franco-allemand pour les germanistes et voyages en Italie et en Grèce.



## L'UNSS

C'est l'association sportive du collège. Elle est ouverte à tous les collégiens. Elle propose des activités d'animation et de compétition (Hand Ball, Badminton, VTT, Escalade, GRS, Tennis, Athlétisme). L'acquisition de la licence scolaire (12 €) permet l'accès à toutes les activités proposées. Elle fonctionne le mercredi et la semaine après le repas de midi.



## Les clubs

Des clubs fonctionnent également après le repas (atelier instrumental, CDI, anglais, chorale).

# LE COLLEGE DU PEVELE

## De la 6ème à la 3ème

### !Se Construire un Avenir et Devenir Citoyen!

34, rue du collège

BP 89

59358 ORCHIES Cedex

Tél : 03 20 61 64 24

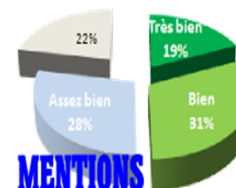
Fax : 03 20 61 60 85



Mail : ce.0590159c@ac-lille.fr Site : www.college-pevele.fr

## BREVET DES COLLEGES 2014

**99,5%** de réussite  
202 élèves admis sur 203 candidats



**SEGPA - NOS RÉSULTATS**  
**CFG 2014 : 100 % D'ÉLÈVES REÇUS**

Document établi en Janvier 2015, susceptible d'être modifié à la rentrée scolaire.

Le Collège du Pévèle accueille, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, les élèves des communes d'Orchies, Aix les Orchies, Auchy les Orchies, Beuvry la Forêt, Bouvignies, Coutiches, Landas, Mouchin et Nomain.

Un ramassage scolaire, pris en charge par le Conseil Général, dépose les élèves et les reprend devant le collège. Un accueil est assuré tous les matins dès 7 h 30 min.

Les cours commencent à 8h25 min et finissent selon l'emploi du temps des classes et au plus tard à 17h30 min. Le mercredi matin, les cours débutent à 8h25 min et cessent à 12h20 min.

80 professeurs accueillent environ de 950 élèves répartis en 11 classes de 6<sup>e</sup>, 8 classes de 5<sup>e</sup>, 9 classes de 4<sup>e</sup> et 8 classes de 3<sup>e</sup> (SEGPA comprise).

Le Principal du collège est M. Patrick LAGNEL, secondé par M. Marc VERPLANCKE, Principal Adjoint, Mme Laetitia PARIS, CPE et par Mme DESSAINT Directrice de la SEGPA.

Mme LEFEBVRE, Gestionnaire Comptable, assure la gestion du collège (gestion matérielle, financière et gestion du personnel).

La présence de deux infirmières Mme BOF, Mme LANDMANN permet l'ouverture de l'infirmier pendant tout le temps de présence des élèves. Présence d'une assistante sociale Mme WALTERS le mardi et le vendredi.

D'autre part, Mme DESPREZ, Conseillère d'Orientation Psychologue est présente le lundi et le jeudi après-midi : les élèves et les familles peuvent la consulter pour préparer l'orientation post 3<sup>e</sup>. Elle est également joignable au C.I.O. de Douai (03.27.08.80.95)

A leur entrée en 6<sup>e</sup>, les collégiens commencent l'apprentissage de l'Anglais (LV1). Existence également d'une section bi-langue « Allemand et Anglais » (sélection sur dossier CM2 avec avis du professeur des écoles : 30 places).

Dès la 6<sup>e</sup>, existence d'une section foot, encadrée par un professeur du Collège et un éducateur sportif (passation de tests en fin de CM2).



## CHOISIR SON PROJET

Le Latin est proposé en option à partir de la classe de 5<sup>e</sup> et le grec en 3<sup>e</sup>

A partir de la 4<sup>e</sup>, les collégiens commencent l'apprentissage d'une 2<sup>e</sup> langue (LV2) : Allemand, Espagnol ou Italien sauf pour les bi-langues.

Les sections européennes : des atouts pour réussir

Les collégiens peuvent demander à intégrer, en 4<sup>e</sup> la section européenne Anglais ; en 3<sup>e</sup>, la section européenne Espagnol ou la section européenne Italien.

Une option scientifique existe également en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>.

La 3<sup>e</sup> DP3 : cette option permet aux élèves, à raison de trois heures par semaine, de réfléchir sur leur orientation future (entretiens avec des professionnels, visites d'entreprises, études sur le monde du travail).

La vie scolaire

Le personnel de vie scolaire accueille les élèves à leur arrivée le matin et veille à leur sortie ainsi qu'à leur prise en charge par les bus de ramassage scolaire.

Il assure aussi la surveillance de la salle d'études, de la cour de récréation, veille à la circulation des élèves au moment des interclasses et régule l'entrée des élèves au restaurant scolaire. En cas d'absence il est demandé aux parents d'informer le service de vie scolaire.

Des équipements de qualité :

Trois salles pupitres - 45 Salles dont 16 avec tableau blanc interactif - 5 Laboratoires de sciences



## La SEGPA



Au sein du collège la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (Segpa) permet d'accéder au terme d'une formation commune de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> à une orientation professionnelle qualifiante et diplômante de niveau 5 CAP.

L'organisation pédagogique

Une équipe pluridisciplinaire composée :

- d'un Directeur adjoint chargé de la SEGPA
- de professeurs des écoles spécialisés (CAPA-SH-option F)
- de professeurs de lycée professionnel
- de professeurs de lycée et de collège.



Le C.D.I.

Centre de ressources multimédia à finalité pédagogique : Initiation à la recherche documentaire, apprendre à chercher une information et à utiliser le fonds documentaire de l'établissement : sélection des ressources : support papier ; ressources numériques ...

